

Lettre ouverte à Madame la Présidente

De la Région Bourgogne-Franche-Comté et Monsieur le Directeur général des services.

Samedi 21 mars 2020

Madame la Présidente,

La CFDT a salué la qualité de la gestion de la crise jusqu'à ce jour pour les agents du siège et des lycées. Nous avons assuré le relais des mesures qui nous semblaient empruntes de bon sens et de responsabilité.

Or la situation dérape depuis que l'Education nationale a exigé (pour partie à juste titre) une présence d'agents territoriaux sur site au-delà des seuls agents logés. Cette crise révèle malheureusement le fossé voir l'abîme de mépris entre les agents régionaux et <u>certains</u> proviseurs et ou gestionnaires qui seraient prêts à faire revenir des agents régionaux de 30kms pour nettoyer leurs bureaux et leurs toilettes (restons polis).

La CFDT tient à vous rappeler que votre responsabilité d'employeur vis-à-vis de VOS agents demeure pleine et entière et que le pic d'épidémie s'annonce pour les prochains jours, les hôpitaux parlent de « déferlante ». En conclusion, nous vous invitons vivement à continuer à prendre soin de vos agents et à encadrer très fortement les modalités d'activité des agents, dans l'intérêt de tous.

Pour cela, nos militants ont fait remonter ce matin les questionnements qu'ils avaient recueillis jusqu'à une heure avancée de la soirée hier vendredi. Vous en trouverez l'expression ci-dessous.

J'avais moi-même averti M. le Directeur général de **l'ambiguïté de sa note** ainsi :

« Pas vraiment, difficile de dire que les conditions restent les mêmes pendant une semaine et qu'elles changent ... mardi ?

J'avais compris qu'ils (les agents) avaient la semaine pour mettre en place le turnover de 3 agents.

Je ne sais plus quoi répondre.

Merci de clarifier... ça va être très dur d'expliquer.

(...)

Enfin je me permets de vous demander des précisions sur la fiche à remplir. Les angoisses montent, j'ai eu un agent imaginant qu'il serait en abandon de poste s'il n'avait pas retourné la fiche.

Pourrait-on trouver un moyen de réponse à partir d'un smartphone ... seul outil quasi généralisé. Peu d'agents ont des imprimantes à cause du coût de l'encre. »

D'autres commentaires que je vous livre bruts pour aller plus vite : « Le niveau de concertation demandé est plus que réduit maintenant que tout a été envoyé.

Comment expliquer que la consigne change comme cela, un <u>vendredi soir à</u>
<u>21 H ???</u> (on se croirait un samedi après midi à balancer un 49.3) Alors que le pic épidémique arrive justement dans les 2 semaines....

Il faut borner un maximum pour protéger nos collègues, voici nos propositions :

Aligner la présence des agents d'entretien sur la personne qui fera la maintenance proposition de venir le : lundi, mercredi et vendredi,

Horaires de 9H à 12 H (largement suffisant pour nettoyer **locaux utilisés et sanitaires utilisés**) et faire une ronde pour la maintenance.

Ce système permettra en plus l'accès aux locaux et aux matériels pour les agents extérieurs, car dans la plupart des lycées, <u>les personnels laissent les clefs au lycée.</u>

Insister pour que les établissements fassent un retour des conditions sur place (**EPI, consignes gestes barrières, et effectif réel sur place**), car la plupart des lycées sont fermés. Ce qui permettra de définir l'utilité ou pas de mettre des collègues en danger.

Il serait bien que les encadrants aient le <u>même courrier</u> pour le critère de choix des agents sur l'item « **au plus près de l'établissement** » qui manque dans leur courrier.

La plupart des agents ne savent même pas qu'ils doivent remplir le formulaire d'éloignement, quant à l'imprimer Nous ne connaissons que trop la fracture numérique et ses conséquences.

Détails administratifs : Pour se déplacer il faudra à l'agent un kit administratif :

- Justificatif de l'employeur pour déplacement ???? Qui l'envoie et comment pour mardi......
- Remplir et imprimer le formulaire de déplacement à chaque fois ?
- Qui paiera l'amende ? En cas d'incompréhension du dispositif ou de raté ? Ou simplement mardi matin si l'agent n'a pas le formulaire employeur ET le formulaire standard + sa carte d'identité.
 - Nous sommes bien d'accord qu'il est hors de question de demander à un agent de faire le tour des boîtes aux lettres ? D'aucuns y songent ...

En conséquence, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, nous vous demandons instamment

- de repousser le délai de mise en œuvre pour permettre une information des agents, et la mise en conformité administrative de leurs déplacements,

d'encadrer très précisément les horaires, les travaux indispensables, les critères de définition des agents à mobiliser (avec les mêmes informations aux gestionnaires et aux encadrants des lycées », les principes éthiques de gestion (l'heure n'est plus aux petits règlements de compte).

<u>De la clarté de ces règles découleront les règles de répartition des responsabilités en cas de contentieux ultérieur.</u>

Merci Mme la Présidente, Monsieur le Directeur général, de prendre en compte nos remarques. La CFDT est très respectueuse de la continuité du service public, mais pas à n'importe quel prix. Elle continuera à relayer, expliquer de toute la force de son équipe militante très mobilisée ... tant que nous aurons les capacités d'expliquer sans être en contradiction avec nous-mêmes.

Vous souhaitant une bonne santé, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre confiance et de nos salutations les meilleurs

La Secrétaire de la section CFDT du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté Dominique AUBRY-FRELIN 06 82 13 75 11